

# LE LIBERAL.

JOURNAL POLITIQUE, INDUSTRIEL ET LITTÉRAIRE.

SALUS POPULI, SUPREMA LEX ESTO.

VOL. I.

QUEBEC, MERCREDI, 12 JUILLET, 1837.

NO. 8.

Mr. L'ÉDITEUR,

Ne pouvant demeurer indifférents aux scandales politiques dont la Basse-Ville a été le théâtre par rapport à l'élection récente de M. Munn, nous vous faisons part des sentiments que nous avons éprouvés en apprenant le triomphe éphémère de ce qu'on désigne dans Québec par la "petite famille." A notre opinion, c'est sur elle que doit retomber toute la responsabilité des désordres qui ont eu lieu, et les suites funestes qui doivent résulter de la division qui a régné parmi les canadiens, qui naguère, marchaient sous le même étendard, celui de la liberté; c'est sur cette clique de gens que Milord a acheté avec une commission de juge de paix, que le mépris des bons patriotes doit pleuvoir, si l'exécution de ces derniers suffit pour punir des traitres qui par orgueil et esprit de parti auraient la folie de plonger le pays dans sa ruine. A n'en pas douter, le poison de la corruption a encore conduit cette élection, puisque c'est le principal mobile de nos ennemis; aux apostats qui ont semé ce poison, nous dirons: insensés, ne vous apercevez-vous pas qu'il pourrait vous donner la mort comme à ceux pour lesquels vous le destinez; auriez-vous la bonhomie de croire qu'une faveur apparguée d'un gouvernement discrédité peut augmenter votre importance? Au contraire, cela ne peut que vous engourdir dans la fange jusqu'aux oreilles, car on sait pour quels motifs on a feint de vous élever. Son Excellence les a fait connaître amplement ces motifs, en appelant à la magistrature, entr'autres personnes obscures, un forgeron qui ne savait que manier le marteau et faire valoir son métier. Quoiqu'il en soit, M. l'Éditeur, nous attendons à grande hâte, l'élection générale, qui, nous l'espérons, lavera la tache dont une partie des Canadiens se sont souillés, car, dans le laps de temps qui doit s'écouler d'ici à cette époque, ils verront à quoi se réduiront les travaux législatifs de la statue animée et grotesque qu'ils ont chargée de leur mandat.

PLUSIEURS PATRIOTES.

Bourg St. Michel, Comté de Bellechasse,  
—8 juillet, 1837.

LE LIBERAL.

QUEBEC, MERCREDI 12 JUILLET, 1837.

La Législature est convoquée, par proclamation, pour la *Dépêche des affaires*.—Le 18 du mois prochain est le jour fixé pour sa réunion. Le *Canadien* d'hier soir paraît beaucoup attendre dans les quarante jours, qui précèdent cette réunion des chambres. Il veut en faire un petit carême, dans lequel Lord Gosford doit dire son mea culpa, et faire pénitence pour ses péchés d'actions et d'omissions, dans l'administration du gouvernement du pays.—Vraiment son Excellence ferait bien de se méfier de ses "nouveaux amis," car au ton de l'article du *Canadien* sur ce sujet, nous concevons presque quelque espérance de son repentir et de son retour au radicalisme dont il était jadis le zélé partisan.

La cour des sessions de trimestre a ouvert hier matin sous la présidence de M. J. Neilson, assisté de MM. J. G. Tourangeau, et J. B. Bigaouette.

Toutes les ruses sont mises en œuvre pour servir les vues du parti impuissant de notre fragile administration. Les partisans déçus de M. Vanfelson veulent absolument qu'il ait des collègues dans sa chute, et on répand industrieusement le bruit que MM. Blanchet et Bessier, membres du comté, se sont déterminés à résigner leurs sièges, crainte d'avoir perdu la confiance de leurs constituants. Tout ceci est pure chimère.—Ces Messieurs peuvent être en bute au déplaisir d'un faible parti de tourne-sols politiques dans la ville; mais ils sont fermement fixés dans l'estime de la grande majorité de leurs constituants, et ce ne sera pas les vaines et frivoles tentatives que l'on fait pour les ébranler, qui opéreront chez eux un changement dans leur détermination de remplir leur mandat avec cet esprit d'indépendance et cette marche consistante qui ont marqué leur conduite publique et parlementaire. L'élection générale qui est assez prochaine, prouvera jusqu'où leurs sentiments et leurs mesures sont approuvés.

On dit que M. A. Berthelot, M. P. P. doit sous peu passer en France. Si cela est, nouvelle élection encore.

M. Louis Fiset, a menti sciemment et impudemment (on nous pardonnera cette locution un peu verte et emphatique,) en nous attribuant le bruit qui s'est répandu dans le public, de son élévation à une place subalterne dans quelque département soit du conseil soit de l'exécutif. Lorsque M. Louis Fiset est venu nous voir à ce sujet, nous lui avons dit que nous tenions notre information d'un Monsieur, dont nous ne pouvions révoquer en doute la véracité; nous ajoutâmes que tant qu'au fait de sa nomination nous ne nous en portions que secondairement garant: mais que nous nous tenions parfaitement responsables des réflexions qui l'accompagnaient.

Le lendemain nous offrâmes même de corriger l'annonce dans le sens qu'il paraissait désirer; mais, puisqu'il a préféré paraître comme Correspondant dans le

*Canadien*, nous lui dirons, d'après des lumières récentes qui nous sont parvenues à ce sujet, que nous sommes maintenant, plus que jamais, persuadés que le sieur Louis Fiset susdit a très-fortement convoité l'emploi minime dont il est question,—qu'il s'est agenouillé au Château St. Louis pour l'obtenir, et que sa participation publique et humiliante dans le Triomphe de M. Munn, ne se doit qu'à son désir ardent de se la garantir, en signalant à l'autorité patronne qu'il portait son dévouement au point de sacrifier impudiquement son indépendance, sa respectabilité, et son honneur comme citoyen, sur l'autel d'une ignoble corruption.

Son partisan et avocat, l'Éditeur du *Canadien*, ne vaut pas mieux que son client; nous lui avons déjà dit, et nous nous en tenons à la couleur de son front que l'on a vu rougir de l'opprobre dont il était le digne objet. Le bonnet leur sied à tous deux, et nous le mettons avec toute la délicatesse possible sur le chef de l'un et de l'autre.

Rien n'est plus indiscret que de hasarder des avancés, dont l'erreur et la fausseté peuvent se démontrer d'une manière aussi facile que satisfaisante. Les journaux qui soutiennent le parti de M. Munn dans la récente élection ont la bonhomie de borner à 50 ou 60 le nombre des suffrages irlandais que reçut M. Connolly, et le *Morning Herald* de lundi prétend donner un résumé fidèle de l'art et de la qualité des voteurs. Dans ces cas le registre des voix tenu au poll doit, ce nous semble, être de quelque importance, et nous y trouvons que M. Connolly a reçu les suffrages de 160 Irlandais! au lieu de 50 à 60 ainsi que prétendent ses adversaires.

Dans la feuille anglaise du *Liberal* de samedi dernier sont publiés les noms des quatorze voteurs irlandais, qui sont les seuls qui aient appuyé M. Munn de leurs suffrages: ces personnes sont:

Wm. O'Brien, culler; Peter Murphy, chaloupier; Patrick O'Brien, aubergiste; James O'Neil, arimeur et aubergiste; John Ellis, arimeur; Nicholas Roach, ditto; Patrick Furlong, ditto; Michael Green, porteur de cassette; John Morrison, charrier; Wm. Downs, chef connétable; James McNally, domestique; John Doran, chaloupier; Patrick Donnelly et Wm. Doyle.

Parmi les 160 Irlandais catholiques qui ont votés pour Connolly il se trouvait deux syndics, et quatre membres du comité de l'Eglise de St. Patrice, outre une grande majorité des personnes respectables et influentes de cette congrégation qui avaient une voix dans l'élection de la Basse Ville.

Assemblée Constitutionnelle. (Montréal.)

Cette assemblée annoncée depuis si longtemps s'est enfin tenue aujourd'hui sur la place d'Armes. M. Moffatt président, et MM. Quesnel et Sabrevois de Bleury étaient annoncés par des affiches comme vices-présidents. L'assemblée quoiqu'annoncée à midi et demi n'a commencée qu'à 1 heure et demi, parce qu'on attendait du renfort de tous côtés. Des recruteurs étaient dépêchés dans toutes les parties des faubourgs avec pavillons et musique pour ramasser des assistants. Ainsi une fourmillière d'enfants et de oisifs suivit cette musique jusqu'au lieu de la réunion.

Malgré tout le charlatanisme auquel on a eu recours, l'assemblée de la place d'Armes est une chute, une honteuse défaite qu'éprouve, en plein jour, la bureaucratie.

Nous nous attendons à tout de sa part: autant elle a déprécié le nombre des assistants à l'assemblée au faubourg St. Laurent, autant elle grossira le nombre des auditeurs de la place d'Armes, Mais elle aura beau faire et ne pas respecter la vérité, il lui sera impossible d'en imposer ailleurs qu'au loin, car le chiffre des assistants est au dessous de l'assemblée du 29 juin.

Toutes les petites manoeuvres ont pourtant été mise en jeu: tous les haillons traînés sur la place et malgré tout, la réunion n'offre qu'un pitoyable spectacle après toutes les vanteries de l'oligarchie.

M. McGill en proposant M. Moffatt comme président crut en faire son éloge en disant qu'il n'avait jamais dévié dans sa conduite politique et avait toujours marché dans le même sentier. M. McGill ne s'est pas aperçu que c'était faire une réflexion bien sarcastique\* et bien amère sur le compte du vice-président M. Sabrevois de Bleury qui figure si mince dans toute cette affaire.

Il faut que la cause de la bureaucratie soit dans une forte baisse puisqu'elle a recours à des transfuges aussi honnêtes que ceux qu'elle accueille aujourd'hui. Il n'y a pas jusqu'à l'aubain Le Blanc qui n'ait figuré parmi les parleurs. Nous aurions cru pourtant que l'oligarchie se respecterait davantage; mais tout lui sert et cet emploi de tous les moyens et de tous les instruments démontre qu'elle est réduite, puisqu'elle a recours à de tels personnages.

Sur le tout l'assemblée d'aujourd'hui est une nouvelle défaite pour nos adversaires et un nouveau triomphe pour la cause de la réforme.

\*Un plaisant disait caustiquement dans une occasion peu éloignée: M. Sabre de Bois Bleury.

Les signataires de la convocation.—Il était tout à fait à désirer que l'assemblée constitutionnelle eut lieu aujourd'hui pour l'intérêt des journaux torons, autrement ces feuilles se trouveraient encombrées de noms collectés sans doute sur les livres de cotisation, et sur ceux où sont enrégistrés les noms de tous les émigrants. Le *Herald*, qui donne toujours dans les extrêmes, a laissé tous les autres journaux en arrière; il ne contient pas moins de près de six colonnes de noms collectés comme nous venons de le dire, ou apposés à cette liste sans le consentement de la plupart des personnes.

Nous avons déjà donné quelques réclamations de la part de personnes qui se trouvaient dans cette catégorie. Plusieurs autres nous ont priés de contredire ces insertions et c'est ce que nous ferons dans notre feuille d'aujourd'hui. Il en est certainement un grand nombre qui n'ont pas réclamé, parce que ne lisant pas ces journaux, elles ignorent que leurs noms y figurent.

Nous donnons plus bas les noms des Canadiens qui se sont rangés sous la bannière de l'ennemi en signant l'annonce de convocation de l'assemblée constitutionnelle. Ces gens se croient à l'abri de tout blâme, parce qu'ils ont tant changé le titre de l'annonce qui

CORRESPONDANCE.

INTERPRETATION DU TRIOMPHE DE MR. MUNN.

"Quatre bœufs attelés d'un pas tranquille et lent  
Promenaient dans Paris le monarque indolent,"

BOILEAU, Lutrin.

M. L'ÉDITEUR,

J'étais dans une maison de cette ville lorsque les triomphateurs passèrent et je n'aurais jamais songé à donner une idée de cette procession au public si je n'eusse vu les éloges qu'en on fait les journaux constitutionnalistes. La cavalerie, qui était au front, était suivie d'une douzaine de lourdeaux chargés d'un drapeau avec cette inscription: COMMERCE DU CANADA: indiquant par cela qu'ils étaient eux-mêmes un objet de commerce en Canada et d'un commerce plus vil que celui des noirs en Guinée, parce que l'esclavage de ceux-ci est involontaire et qu'ils conservent quelquefois dans les chaînes les nobles sentiments, les espérances patriotiques sur lesquels ceux là spéculent et c'est à ce Mr. Munn et ses bouillants électeurs que l'on doit l'introduction de ce genre de commerce dans notre pays où l'appas du gain avait toujours eu le dessous contre l'honneur et la liberté. Venait ensuite une bande de musiciens (en tombereaux) qui représentaient parfaitement ces comédiens ambulans de l'ancienne Grèce et si cette partie de la pompe triomphale a plu à quelques personnes, c'est, sans doute, par le souvenir du bon vieux temps où l'on célébrait les Bacchanalles, &c. Il n'est pas nécessaire de dire qu'il y avait au milieu de ces diverses beautés quelques calèches encombrées d'individus que tout le monde ne connaît pas. L'on apercevait enfin Mr. Munn dans un grand char traîné par les moins chers des électeurs achetés. Un certain monsieur avocat pâle par le regret d'être monté là, et deux autres composaient la compagnie silencieuse du candidat vainqueur. On voyait des piétons épars portant des drapeaux anglais d'une saleté dégoûtante, cette imposante procession était fermée par une calèche vide, pour représenter qu'on n'avait pu trouver rien de plus bas que les habitants des rues qui précédaient immédiatement.

Vous savez M. le Rédacteur, que cette multitude était marquée au sceau de Mr. Munn (Munn for ever,) nous avertissant par leur ruban rouge, d'une manière énergique; "Nous sommes vendus à Mr. Munn, les uns pour l'argent, les autres par la crainte; il ne tient pas à nous de racheter notre liberté; nous sommes à Mr. Munn pour toujours (for ever) et à l'aristocratie, dussions-nous marcher dans le sang de nos frères." Il est bien vrai que le méchant n'est conséquent que dans le mal!!!

Voilà M. le Rédacteur, la pensée qui m'est venue à l'esprit en voyant passer cette image des triomphes antiques, à l'exception qu'on y voyait peu de chevaliers Romains.

Il faut à présent céder à l'évidence et cesser de vanter la respectabilité des électeurs de l'heureux Candidat.—Nos ennemis de la première classe ne font pas voir des moyens oppressifs contre nous, tout le tems qu'il s'agit de les faire jouer en secret, mais faut-il se déclarer, leur gentillesse court-elle le risque de se compromettre? on les voit désertier le généralat de cette classe dont ils se moquent sans qu'elle ait la finesse de s'en douter même.

J'ai l'honneur d'être

Votre dévoué serviteur,

QUI VIDIT,

portait dans le principe que c'était "une assemblée constitutionnelle." On se contente de dire que "pour désapprouver les assemblées qui se sont faites dans les compagnies." Le principe n'en est il pas réellement le même? Ne sont-ce pas toujours les mêmes hommes? Les Canadiens qui s'abusent à un tel point sont indignes de la confiance de leurs compatriotes, plusieurs l'ont déjà entièrement perdu.

Parmi les noms de ceux qui ont signé la convocation de l'assemblée de la place d'Armes, que nous reproduisons ci-après, il en est quelques uns que nous avons mis en italiques. Nous pensons que ceux là n'ont jamais existé dans Montréal, ni dans le pays; ce sont des noms forgés et faits à plaisir.

Sabrevois de Bleury, Thos. Baron, Léon. Gosselein, L. B. Lepron, P. E. Leclair, H. Edmond Baron, Jules Quesnel, J. Giroux, P. Mathurin, Joseph Robichaud, M. C. Bibaud, J. D. Lacroix, P. N. Maillou, M. Bibaud, P. Bibaud, Hypolite Guy, Etienne Guy, Henry Blache, J. Baby, Jos. Dubé.

Baptiste Dejeane, Jean Aimond, Biscan Latour, Pierre Deserrne, P. Dumoulin, C. P. Dizser, Jean Rousseau, Alexis Aimont, Biscan Villot, Pierre Bauchamp, Edouard Montigny, Baptiste Montigny, François Chénneville, Xavier Garoux, André Garoux, Joseph Décarreau, Augustin Boustel, Seraphin Maisonneuve, Séré Lovet, Jean Taschereau, Joseph Jandreau, etc.

Minerve.

L'adresse de Mr. Connolly, à ses Electeurs, paraîtra en français dans la prochaine feuille. Nous sommes, aussi, obligé de remettre la publication des procédés de l'assemblée publique de la Mal-Baie, dont la longueur exclurait presque toute autre matière.

La Frégate Vestal est arrivée ce matin dans le Havre ayant abord un détachement de troupes du 83me Régiment.

Au Libéral.

MONSIEUR,

M. OLIVIER GABOURIE, mon frère qui est un des conducteurs des chantiers de M. MUNN et qui a voté pour lui à la dernière élection, me congédia la semaine passée sans m'en rendre raison. Ma conviction est que j'ai été ainsi déchu de mon emploi pour avoir voté pour M. CONNOLLY, et l'insertion de la notice dans le Libéral de samedi a été autorisée par moi.

LOUIS GABOURIE.

18 Juillet, 1837.

M. L'EDITEUR,

A la demande de plusieurs Censitaires qui se trouvent dans la nécessité de payer, le premier août prochain, un tiers du montant de leurs Lods et Ventes dus au Roi, pour profiter de la faveur d'un tiers que le gouverneur a bien voulu leur remettre, en par eux se conformant toutefois aux installemens établis par son Excellence, pour le payement des deux autres tiers, j'ai résolu de présenter une Pétition à son Excellence, pour la prier de changer non les époques des installemens, mais d'établir quatre installemens au lieu de deux, avec un laps de six mois entre chaque installément, tel qu'accordé par les deux installemens déjà établis, et de n'exiger, au premier installément déjà établi et aux autres installemens que son Excellence voudra bien fixer, que le quart des deux tiers dus.

C'est à la sollicitation des Censitaires susdits que je donne publication à ma résolution à ce sujet, pour engager les personnes intéressées, à signer la Pétition que l'on m'a prié de dresser, ou à en signer une semblable qu'elles voudront bien faire dresser par un autre individu.

La pénurie pécuniaire et l'impossibilité où se trouve dans le moment actuel, la plus grande partie des Artisans, de payer un tiers à l'époque fixé, sont des motifs que son Excellence ne manquera pas d'apprécier.

JOS. LAURIN.

Québec 11 Juillet 1837.

REVUE.

CRITIQUE SUR LES RAPPORTS DES COMMISSAIRES.

LE DEUXIEME RAPPORT.—Après la passation dans l'assemblée du bill des subsides pour six mois et son rejet dans le Conseil; Et subséquemment à l'adoption de l'adresse au Roi, votée dans la session de 1835-6; les Commissaires firent leur deuxième rapport dans lequel ils exposèrent leurs sentimens et leurs opinions sur les demandes contenues dans l'adresse de la chambre— Ces demandes se réduisaient selon les Commissaires à cinq chefs;

- 1o. Un conseil législatif électif.
- 2o. Conseil exécutif responsable comme en Angleterre.
- 3o. Cession de tous les revenus publics quelconques au contrôle de la chambre.
- 4o. Rappel de l'acte des tenures et de l'acte incorporant la compagnie des terres.
- 5o. Contrôle de la législature sur les terres vacantes de la province.

En considérant le premier de ces chefs, ils déclarent que la chambre en demandant un "changement vital" dans la constitution, outrepassa ses privilèges constitutionnels, et que les seuls précédents que l'on a de semblables prétentions ne se trouvent consignés "que dans la page malheureuse de l'histoire qui contient la narration de nos guerres civiles." En effet, l'histoire des anciennes colonies britanniques est absolument la nôtre. Les mêmes institutions, — les mêmes abus — les mêmes remèdes demandés — la même dissatisfaction manifestée par leur refus — et nous le prévoyons — les mêmes conséquences qui en découlent — Il en est des nations comme des individus; l'orgueil et l'opiniâtreté sont chez tous deux, une source féconde des maux les plus funestes à leur bonheur et prospérité. N'admettait-on pas dans les deux chambres du parlement britannique, le fonds de justice et d'équité qui dominait dans les plaintes énergiques que les colons faisaient retentir dans l'enceinte des murs des communes et du sénat impérial? Mais pourquoi donc les avoir repoussées ces plaintes, et fermer l'oreille aux murmures d'un peuple opprimé? Pourquoi? Parceque l'Orgueil dominatrice de la nation, ou plutôt celle du gouvernement anglais paraissait compromis — C'était le sentiment du tyran qui, voyant ses esclaves lui peindre d'une manière imposante l'iniquité de leur asservissement, et bien imbus de l'irrécusable vérité de leurs reproches, au lieu de se laisser fléchir au point de l'octroi généreux et magnanime de leurs demandes, s'éleva hautainement à leur approche, et crainte de paraître succomber, il sévit d'avantage contre ses victimes et au lieu de les soulager de leurs maux présents, il les accabla d'une multitude de

nouveaux pour marquer par des traits les plus odieux, l'énormité de sa force, et la majesté de son autorité.

La rigueur du parlement impérial à l'époque de la révolution américaine a été suivie de sa juste punition, car il n'y a personne, il n'y a pas de nation qui n'ait loué la résistance du peuple américain au régime arbitraire auquel on voulait les assujettir. Que "la page malheureuse de l'histoire" enseigne donc aux pouvoirs métropolitains combien il est dangereux de fouler au pieds les droits sacrés de l'homme; et, au lieu de se précipiter dans une carrière qui a déjà été si funeste à la domination de la mère-patrie, sur ce continent, qu'on respecte les libertés des sujets éloignés, comme des plus voisins; et que l'on fasse le sacrifice d'un vain amour-propre, qui ne peut qu'aveugler le jugement et empoisonner les sources de la justice et de la sagesse des gouvernemens.

Au sujet de l'application du principe électif, au conseil législatif, les commissaires s'expliquent ainsi: "Nous ne sommes pas néanmoins, préparés à dire jusqu'où cet état de choses serait nécessairement et par sa nature même, incompatible avec le bon gouvernement, ou préjudiciable à la durée de la connexion avec la mère-patrie, dans une colonie habitée par un peuple homogène et uni. Il suffit, continuent-ils "de remarquer que dans le Bas-Canada, malheureusement, telle n'est pas la condition du peuple." Nous avons donc l'admission tacite de la commission qu'il n'y a rien dans la demande d'un conseil législatif électif qui soit exorbitant en principe, et que le principal obstacle qu'on y oppose est le défaut d'homogénéité dans la population de la province. On déclare l'opinion que la partie anglaise de la population et spécialement les classes mercantiles, ne consentiront jamais, sans une lutte, à l'établissement de ce qu'ils considèrent comme à peu de chose près, une République française en Canada: et on ajoute que si la mesure qu'ils envisagent dans ce jour était adoptée, la présence d'une force britannique imposante serait nécessaire pour prévenir une collision entre les deux partis. Ce raisonnement se réduit à ceci; les commissaires nous disent "Messieurs, vos prétentions ne sont ni exorbitantes, ni récusables en principes. Mais il faut que vous, l'immense majorité des habitans du pays, qui voulez un conseil électif, cédiez au vœu de l'immense minorité qui n'en veut point;" et afin de donner une importance quelconque à cette minorité, on parle de sa collision avec la majorité comme d'un événement qui ne pourrait être empêché que par la présence d'une force militaire considérable.

Il n'en faut pas d'avantage pour décèler les sentimens cachés du gouvernement britannique à l'égard du peuple canadien dont l'infériorité politique a toujours été l'étude la plus diligente du pouvoir, et dont la grande prépondérance numérique ne lui a jamais rien valu dans les balances de l'influence exécutive du pays. — De quel crime est donc entaché le peuple canadien? serait-ce parceque leurs pères ont succombés sur les Plaines d'Abraham qu'ils doivent toujours être traités en vaincus? Une majorité canadienne quelconque doit elle pour cela, après un siècle près de l'époque de la conquête, être nulle devant une minorité bretonne, simplement par le souvenir que les derniers jadis furent vainqueurs, les premiers, vaincus?

Ces distinctions sont une source fertile des discordes, des animosités et des injustices: elles violent la grandmaxime philanthropique; "le plus grand bien du plus grand nombre" elles trahissent l'ambition et l'énergie de la majorité humiliée; mais aussi, elles amoncellent les pyrites d'un volcan dont la violence de l'explosion sera en raison directe du tems qu'il aura été supprimé.

Nous lisons dans le neuvième paragraphe du rapport cet aveu des commissaires sur la question des distinctions d'origine.

"Ayant été contraint de nous arrêter d'une manière si marquant sur l'influence des sentimens qui se rattachent aux distinctions nationales nous devrions peut-être, franchement annoncer à votre seigneurie que hors des personnes d'extraction britannique dans l'assemblée, nous croyons que plus de la moitié a pour habitude de voter avec le parti canadien français. Le fait est que quoique anglais de naissance ou d'origine, le plus grand nombre ne représente point une population anglaise. Si nous faillait des preuves que les distinctions nationales exercent une certaine influence sur le cours des affaires dans cette Province, on pourrait les trouver dans le manque de toute sympathie de la part de la chambre d'assemblée dans la détresse actuelle les officiers publics. Ces officiers sont pour la plupart d'origine anglaise, un fait qui par lui-même n'exige de notre part aucun commentaire, mais qui, nous pensons explique le traitement des fonctionnaires publics par la chambre d'assemblée."

Ce paragraphe contient deux admissions importantes et une contradiction manifeste. La contradiction se trouve dans la dernière partie où l'on attribue le défaut de sympathie de l'assemblée dans la détresse des officiers publics, à une répugnance nationale tandis que la première partie fait foi du contraire et prouve que plusieurs comtés canadiens français ont choisi des représentants d'origine britannique, et qu'il existe par conséquent aucune de ces antipathies d'origine que l'on proclame artistement; les admissions sont, premièrement, que la plupart des membres de la chambre, d'origine bretonne, vote avec la majorité, et qu'ils sont élus par une population canadienne; donc les préjugés nationaux n'y sont pour rien; et deuxièmement, que les officiers publics sont presque tous "d'origine anglaise"; ce qui doit, sans doute, inspirer au peuple une confiance toute particulière dans le gouvernement, surtout lorsque l'on songe que la population canadienne proprement dite, est à l'anglaise, comme 4 à 1, et que ce système d'exclusion se pratiquait encore lors même que les propositions numériques étaient de 10 contre 1.

(A Continuer.)

Les Savans embarrassés — Dans le dernier siècle on trouva sous terre, dans le sud de la France, une large pierre avec cette inscription en caractères romains, que les savans ne purent approfondir :

I I C  
L  
E H C  
H E M  
I N  
DE  
SANES.

Un vieillard, le Bedeau de l'endroit, débrouilla bientôt la difficulté, qu'il expliqua ainsi: ICI LE CHEMIN DES ANES. Inscription, dit-il, qui dirigeait ceux qui allaient et venait avec leurs ânes d'une carrière où l'on traitait de la pierre.

Cette Enseigne serait excellente audessus de la porte d'un certain Château que de certains bipèdes fréquentent.

AUX CORRESPONDANTS.—"Un Electeur de St. Roch." "Qu'en pensez-vous?" et le dialogue entre "Pierre et Jean" sont inévitablement remis.

DECEDE.

Avant hier au soir, après une longue maladie, M. William Henry Mure, à l'âge de 29 ans et 4 mois.

En cette ville, mercredi dernier, M. J. Déjigard dit Lebasque, âgé de 55 ans.

Le 9 du courant, à l'âge de 5 mois et demi George Théophile Elzéar, fils de M. David Au 6, marchand de cette ville.

PAR G. D. BALZARETTI.

JEUDI prochain, le 13 courant, à UNE heure précise, aux magasins de J. C. REIFFENSTEIN, sans réserve:—

VENT cinquante douzaines livres de prières, reliés et dorés,

AVIS.—Le Soussigné prévient ses amis, le public et les voyageurs qu'il est rentré dans son ancien établissement, le CITE HOTEL, rue Ste. Anne de la Haute-Ville de Québec, pour y tenir MAISON DE PENSION.

Comme le soussigné a exercé pendant très longtemps la profession d'Hotelier, il croit, par l'encouragement dont il a été ci-devant favorisé, mériter par sa ponctualité et sa politesse à servir les voyageurs, une part de la faveur publique, au moins il se flatte et promet que rien de sa part ne sera oublié pour se l'attirer.

On peut se procurer dans cette établissement table d'hotel séparé—ainsi que des chambres spacieuses pour bal et concerts.

Les prix, &c. plus modérés que dans aucune autre maison de pension, attendu que cet Hotel appartient à

ROBERT LAFONTAINE.

Québec, 7 Juillet, 1837.

Les Editeurs du Mercury à Québec, de la Minerve et du Vindicator à Montréal, sont priés de publier l'avis ci-dessus, dans leurs papiers respectifs et d'envoyer le montant de leurs charge pour être soldé.

R. L.

HOTEL DE LORETTE.

Le Soussigné a l'honneur d'annoncer au public qu'il vient de prendre l'HOTEL DE LORETTE, occupé ci-devant par M. RICHARD DEVERRY. La situation agréable de cette maison, près des chutes pittoresques du village de Lorette, la quantité de voyageurs qui s'y rendent journellement durant la belle saison pour visiter les habitations des anciens Sauvages Hurons, et la beauté des points de vue environnans en font une des promenades les plus recherchées des environs de Québec; aussi le Soussigné se flatte-t-il que les soins qu'il apportera dans la bonne tenue de son HOTEL, y attireront les promeneurs et répondront à l'encouragement qu'il espère qu'on lui accordera. Il a aussi remises et écuries pour les équipages et les chevaux.

PROSPER DUBUC.

Lorette, 21 Juin, 1837.

Les personnes qui désireraient y donner quelques parties pourront laisser leurs ordres chez M. Richard Deverry confiseur, rue Couillard à Québec, et elles trouveront tout préparé pour leur réception.

TELESCOPES & BAROMETRES.

AVENDRE deux des meilleurs Télescopes de 30 pouces avec trépied de cuivre, dans une caisse d'acajou.

Quatre Baromètres élégants avec thermomètres, hygromètres et niveau, dans des cadres, poli français, portatifs.

G. D. BAZARETTI.

21 juin 1837.

AVIS.

JOHN TEED, Marchand Tailleur, No. 11 rue Champlain en adressant ses humbles remerciements à ses amis et au public pour le généreux encouragement qu'il a reçu depuis son entrée dans les affaires. Prend la liberté de leur annoncer qu'il a reçu son assortiment de marchandises d'été de toute espèce en son genre de commerce et qu'il les offre au public aux conditions les plus modérées pour argent comptant ou à un crédit approuvé.

Tous ordres sont remplis avec promptitude et élégance. Québec, 17 juin. 1837.

CONDITIONS DE CE JOURNAL.

Le LIBERAL se publie en anglais et en français, deux fois par semaine: le MERCREDI et le SAMEDI matin; le prix de l'abonnement est de trois piastres et demie par année pour les deux langues, ou deux piastres pour chaque feuille séparée, frais de poste non-inclus, payables par semestre d'avance.

Imprimé pour les PROPRIETAIRES par FRS. LEMAITRE, Rue St. Paul No. 32.

# THE LIBERAL.

A POLITICAL, LITERARY AND COMMERCIAL JOURNAL.

SALUS POPULI SUPREMA LEX ESTO.

VOL. I.

QUEBEC, WEDNESDAY, 12 JULY, 1837.

NO. 8.

## POETRY.

### SONNET.

SCORN not the Sonnet; Critic, you have frowned,  
Mindless of its just honours;—with this Key  
Shakspeare unlocked his heart; the melody  
Of this small Lute gave ease to Petrarch's wound;  
A thousand times this Pipe did Tasso sound;  
Camoens soothed with it an Exile's grief;  
The Sonnet glittered a gay myrtle Leaf  
Amid the cypress with which Dante crowned  
His visionary brow: a glow-worm Lamp,  
It cheered mild Spenser, called from Faery-land  
To struggle through dark ways; and when a damp  
Fell round the path of Milton, in his hand  
The Thing became a Trumpet, whence he blew  
Soul-animating strains—alas! too few.

WORDSWORTH.

### EXTRACTS.

#### ON THE MORALITY TAUGHT BY THE RICH TO THE POOR.

As soon as the urchin pauper can totter out of doors, it is taught to pull off its hat, and pull its hair to the quality,—“A good little boy,” says the Squire, “there’s a ha’penny for you.” The good little boy glows with pride. That ha’penny instils deep the lesson of humility. Now goes our urchin to school. There comes of course the catechism; that manual of morals must be thumbed unto the heart—why? Because, above all other manuals, it insists on the reverence due to the rich. Because it especially enjoins the poor to be lowly, and to honour every man better off than themselves. A pound of honour to the Squire and an ounce to the Beadle. Then the boy grows up; and the Lord of the Manor instructs him thus: “Be a good boy, Tom, and I’ll befriend you; tread in the steps of your father; he was an excellent man, and a great loss to the parish; he was a very *civil, hard working*, well behaved creature; knew his station,—mind and do like him!” So, perpetual hard labour, and plenty of cringing, make the ancestral virtues to be perpetuated to the peasants till the day of judgment! Mark the virtues the poor are always to be praised for;—industry, honesty, and content. The first virtue is extolled to the skies, because industry gives the rich everything they have; the second because honesty prevents an iota of the said everything being taken away again; and the third, because content is to hinder these poor devils from ever objecting to a lot, so comfortable to the persons who profit by it. This, my pupils, is the morality taught by the rich to the poor!

When Lord Byron rose into fame, Curran constantly objected to his talking of himself, as the great drawback on his poetry.

“Any subject,” said he, “but that eternal one of self. I am weary of knowing once a month the state of any man’s hopes or fears, rights or wrongs. I should as soon read a register of the weather, the barometer up so many inches to-day and down so many inches to-morrow. I feel skepticism all over me at the sight of agonies on paper, things that come as regular and as notorious as the full of the moon. The truth is, lordship weeps for the press, and wipes his eyes with the public.”

## THE LIBERAL.

QUEBEC, WEDNESDAY, JULY 12, 1837.

New York papers of Wednesday 5th instant, received by Post yesterday, furnish London dates to the 26th May; the information they convey is of no great importance, if we except the small majority of five only, by which the Church Rate Bill was carried in the Commons.

H. M. Ship Vestal 14 days from Halifax, with part of the 83 Regt. arrived this morning.

Mr. Dennistoun has been returned for Glasgow by a majority of 758 over Mr. Monteith.

On the 25th Mr. Crawford moved for the repeal of the Irish Coercion Bill,—he was ill supported. Lord Morpeth and Mr. O’Connell opposed him.

The dissolution of Parliament is again spoken of. Sir George Murray is actively canvassing Westminster, in the prospect of an immediate election.

The Legislature of this Province is again summoned together in the usual manner, for the despatch of business, on the 18th prox.—What expectations of success Lord Gosford may still entertain, to bring about harmony and good will amongst the inhabitants of this country, now is impossible for us to say,—all we venture to declare is this: that after his Lordships repeated deceptions and insincere professions of friendship to the inhabitants of the province and their representatives, it can scarcely be expected that any man who values his character will compromise his honor or consistency by having any thing to do with the head of the administration. The business of the House, we presume, will soon be despatched, and Lord Gosford may then amuse his leisure hours by reflecting that he has witnessed the commencement of a series of political events, the termination of which, it may never be his lot to survive.

The quarter sessions commenced on the 10th instant. Mr. J. Neilson, Tourangeau and Bigaouette were the magistrates who presided and upon whom the high, important and responsible duties of administering justice, this term devolve.

The hon. Mr. Papineau, Speaker of the House of Assembly left town for Montreal on Monday evening last per steamer.

In answer to the statement of Mr. Olivier Gabourie, contradicting the truth of the notice made by us in our last number, in reference to the dismissal of one L. Gabourie from the employ of Mr. Munn, for having voted for Mr. Connolly at the late election, we can only state that we gave insertion to the fact upon the authority of a relation of Mr. Gabourie. The best evidence has not yet been adduced. Perhaps the *Canadien* to settle the point could procure a declaration from Gabourie himself upon the subject.

M. Fiset’s cholera is excited by a notice contained in the *Liberal* of Saturday last, in which it was said the situation of Translator to the Legislative Council had been given to him. Mr. Fiset denies having been named to that situation. He does not say however he did not petition for it—a declaration we should like exceedingly to hear coming from him.

The reckless disregard of truth which unfortunately characterises the papers on the tory interest here makes it a matter of no surprise to us when we see statements boldly put forth utterly at variance with the truth. The *O. Q. Gaz.* in Fridays number is the first who gives a false account of the number of Irish voters who voted for Mr. Connolly at the late election for the Lower-Town. The *Mercury* and the *Herald* repeat the same erroneous statement. The above papers do not however furnish us with an account of the No. of Irish voters who voted for Mr. Munn. We have done so for them (*vide Liberal* of Saturday) and the mighty figure appears to be 14! Now upon reference to the Poll Book it also appears that 160 Irishmen voted for Mr. Connolly. It is in vain for us to state facts if other papers unblushingly contradict their truth by mere assertions. The Public, perplexed with various contradictory accounts in relation to this subject cannot with safety give credit to the allegation’s of any of the parties. A certified copy by the Returning officer of the number of voters at the late election properly classified would clearly show who is right or wrong.

The logic of the acting Editor of the *O. Q. Gaz.* is certainly not the logic of the schools. It resembles more the arguments of a man who has picked up his knowledge of dialectics by the way side than the ratiocination of one whose mind has been long accustomed to the severe process of philosophically extracting truth from falsehood argument from sophistry, and fact from error.

The acting Editor of the *O. Q. Gazette*, with the most unparalleled effrontery in the world, commences a paragraph in last Friday’s number thus: “Some scandalous aspersions on the Returning Officer and on the Poll Clerk, employed by Mr. Munn, have appeared in a paper recently set up in this city.” Your assertions, Mr. Editor, are no proofs.—The *scandalous aspersions* are charges applicable or otherwise to the Returning Officer according as the statements contained in the *Liberal* of the 5th inst., with reference to the matter, are true or not. You have not attempted to controvert facts, you have only made assertions. The Editor thus logically proceeds: “Mr. Campbell, who we believe, has been Returning Officer during five or six elections, and has received the acknowledgements of all parties for his impartiality and good conduct, cannot suffer from such aspersions, but we doubt if the excitement to violence which is contained in the article we allude to ought to be overlooked.” Now admitting the fact, that the conduct of Mr. A. Campbell hitherto, as Returning Officer during five or six previous elections has been altogether exemplary and irreproachable, yet we are to learn how his previous propriety of conduct at other elections, under other circumstances, can at all affect the decision which an impartial public will come to, in relation to his alleged partiality and corruption on this occasion.—The acting Editor’s own experience of life and man’s corruptibility will readily convince him how little to be depended on is human nature, and how egregiously deceived is he, who imagines that because a man has not been partial or corrupt, that therefore he never will be guilty either of partiality or corruption. Man is the creature of circumstances and society is perhaps more indebted to accidental circumstances for the display of common honesty and the little virtue man can boast of than to any strict and uncompromising principle of honor or justice guiding his conduct through life. Hence, the ancient saying, “that no man’s character ought to be pronounced upon until death shall have closed his earthly career.” The acting Editor of the *O. Q. Gaz.* himself affords a striking illustration of the various hues a man may assume in life,

“He who was once as great as Cesar  
Is now reduced to Nabuchadnazar.”

Time was; when the acting Editor of the *O. Q. Gaz.* was considered a good patriot and an honest man. The public, better than ourselves, will be enabled to say whether that opinion is participated in by them to day,

The Editor’s doubts, whether the article alluded to ought to be overlooked or not, are quite uncalled for from him, they are given however no doubt in perfect singleness and sincerity of heart, but *ne sutor ultra crepidam*. The Editor is not yet an executive councillor, and therefore can scarcely expect his doubts to have much influence in that quarter.

An anonymous scribbler in the *Canadien* of Friday last, under the signature of *Plusieurs Electeurs*, wishes to know whether it is the intention of Mr. Besserer and Dr. Blanchet, M. P. P. for the county of Quebec, to resign their seats in order to give some of the minority doubtless in town, an opportunity of offering themselves as candidates in their stead. Impertinent questions of this kind do not merit an answer. Mr. Besserer and Dr. Blanchet still retain the confidence of their constituents. They therefore will not resign we should think to please the faction here. Why does not Mr. Dubord and Mr. Berthelot resign? They never will be returned at the next election. Neither of those gentlemen now represent the majority either of the Upper or Lower-Town. They therefore cannot be said to sit in the House of Assembly as the representatives of the people. We doubt whether a deputation calling upon them to resign would have the desired effect. Some amendment upon the law in relation to this matter is absolutely required, a term of four years duration to act in the name of the people, and bind them without any check or control on the part of the people, in the event of their acting contrary to their mandat, is a dangerous power which ought to be restrained by legislative authority.

What a mockery to talk of “Free-born British subjects” in these days.—We understand that Mr. J. O. Grénier, cooper, has been discharged from the employ of M. H. Burstall, on account of his voting for Mr. Connolly at the late election for the Lower-Town.

One Patrick McQuilkin, blacksmith, Champlain street, discharged his milk man who had supplied him for the last five years for no other reason than the unpardonable offence of having said *Hurra!* for Connolly.

D. Burnet Esq. merchant of the Lower Town, in humble imitation of the worthy example shown him by Mr. Patrick McQuilkin, has also, we are informed, dismissed one of the men in his employ for having voted for M. Connolly at the late election.

Subscribers who do not receive their papers regularly will please leave their names at the office of this paper, and by so doing, the irregularities which now unavoidably take place in the circulation of the *LIBERAL*, will be corrected.

To the Editor of the *Liberal*.

SIR,

Mr. Olivier Gabourie, my brother who is one of Mr. Munn’s foremen and who voted for him at the late election, discharged me on Monday last assigning no reason for so doing. My impressions are that I was dismissed for having voted for and having supported Mr. Connolly at the late election.  
12th July, 1837. LOUIS GABOURIE.

#### TO CORRESPONDENTS.

We have received a long letter from Paul Pry with reference to Mr. Dubord’s not having answered certain queries put by an “Irish Voter” in the last No. of the *Liberal*. Paul Pry anticipates a *ruse* on the part of the Honorable member for the Lower-Town viz: That he (Mr. D.) will be silent until a certain person now here shall have left Town when Mr. D. will then come out and indignantly deny the truth of the charges laid at his door. The subject of Paul Pry’s communication is really unworthy of any one’s attention. The next election which cannot now be far off, will consign the individual in question to that quiet obscurity, which appears to be so congenial to his nature and from which, he ought never to have emerged.

#### A VALUABLE FARM FOR SALE.

FARM situated on Grand-River, (Pe-tite Nation,) Seventy Five miles from Montreal,—consisting of TWO hundred ACRES of good Land; Fifty of which are under cultivation, containing a meadow that produces about Seventy Tons of Hay, a brook fit to erect a Carding Mill thereon. There are also a large quantity of Maple Trees on the Land.

A catholic and protestant Church are built on the said Farm, making it a desirable place for business. TEN or TWELVE building lots on the same Land are conceded at the rate of \$1 per annum. The proprietor would have no objection to barter the above property for a house in Quebec.

For further particulars, apply to the proprietor.

JOSEPH MEVILLE,  
Tavern-Keeper, St. Peter Street.

July, 8th 1837.

SHOULD this notice come under the observation of Mr. Neil Kaughan and Mary Crawley natives of Kilbarry, County of Cork, who left Ireland about 3 years ago and who were last heard of from Troy or Detroit. This is to inform them that their son Terrence died on his passage in this spring, leaving his sister Catherine, a girl of 8 years of age quite destitute. Further information may be obtained on application to John Teed Merchant Taylor, No. 11 Champlain Street, Quebec.

N. B.—The Editor of the *Vindicator*, *Minerve*, *Constitution* and *New-York-Truth Teller* will further the cause of humanity by giving the above a few insertions.

TO THE FREE, INDEPENDENT, AND INCORRUPTIBLE ELECTORS OF THE LOWER-TOWN OF QUEBEC, AND ST. ROCH.

GENTLEMEN,

I AVAIL myself of the only medium that remains, through which I can communicate to you, in the name of Canada, our common country, my sincere & affectionate thanks, for the noble efforts, and indefatigable exertions which you have made to rescue the representation of the Lower-Town of Quebec out of the hands of an intriguing, treacherous, deceitful, miserable, petty oligarchy, which has resorted to every foul, unfair, corrupt means, to prolong the empire of deceit and deception.—I congratulate myself with the consoling reflection, that there are within the limits of the Lower-Town of Quebec, 625 staunch, firm, determined, unpurchaseable voters, men, who are genuine reformers thirsting for freedom I hope lord Gosford will lay the flattering unction to his soul. Among the corrupt instruments of a more corrupt administration, I cannot avoid noticing the partial conduct of the Returning Officer, who has throughout the contest, but more particularly on the last days most flagrantly violated, every sense of shame and honor, which should have guided him in rendering equal, and impartial justice to both the Candidates.

I conceive it is a pretty fair specimen of what is to be expected from the present administration, when it has appointed the Kings Notary, a known violent partisan of a faction to be Returning Officer at the late election in the lower-town; When we add to this, the combined efforts of the Magistrates, the government officers, the British Merchants, and though last not least "La Petite Famille" who have disgraced themselves to a state of infamy, never to be erased from the tablet of freemen's recollections, it is not to be wondered at, that they have defeated by a majority of 33, "an Irish candidate without one solitary qualification to approve of, or recommend him."

To my Canadian fellow citizens of St. Roch, and the Lower-Town, I do not know in what language to couch, or through what channel to convey the sentiments of respect and gratitude I feel towards them, for the many acts of kindness and friendship experienced at their hands during the eight days of the above contest, I conceive that it is a pretty strong testimony that the Canadians are worthy of freedom, and freedom is worthy of them, they have been only equalled by my Irish friends, whose efforts for freedom in their native land have been outstripped by their exertions on this occasion to crown one of their own country men with the highest honor a freeman can possess, a representative of the people.

To the amiable Ladies of St. Roch, I tender my sincere thanks in the name of their neglected country, their patriotism has amply compensated for the apparent breach made in the ranks of reformers, through the poisoned insinuations and manœvering of the most vicious administration that this fine colony has been cursed with. The Returning Officer has on this, as well as on all other occasions by his disfranchising the Ladies from voting for me, proved his consummate ignorance of the law, in the face of numerous precedents by which he ought to have been guided in the impartial discharge of a public duty, "but they say that Ladies are no favorites with the Returning Officer," perhaps that may account for his not attending to their interests in the present instance.

I therefore beg to conclude with hoping that my supporters approve of the manner in which I have attended to their interests and conducted myself throughout the protracted contest, assuring them, that I never will depart from those rules of honor and honesty which induced them to confide to my care the important trust of being their candidate at the recent Election for the Lower-Town.

I have the honor to be,  
Gentlemen,  
Your devoted servant,  
MICHAEL CONNOLLY.

Quebec, 7th July, 1837.

WINES, BOTTLED STOUT, AND BRITISH MANUFACTURED GOODS.

FOR SALE.—The following Goods are just arrived, and now landing from the "Albion," of London.

- 2 hhd's } very choice superior White Wine.
- 10 qr. casks }
- 100 doz. Barclay & Parkin's Double Stout, in 4 doz. casks,
- 50 doz. J. J. Frost, assorted Pickles, in cases of one and two doz. each,
- Superfine Durham Mustard in Kegs,
- An assortment of Hendrie's Perfumery, White and Brown Windsor, Savon des Isles, Shaving and other Soaps, of the best quality.
- Ladies' and Gentlemen's best London manufactured Boots and Shoes, India Rubber Braces, Garters, Trowser Straps, &c.
- A quantity of deep Sea Lines, Long Lines, Hand Lead Lines, Fishing Lines, Clothes and Sash Lines, Shop and Sack Twine, Spun yarn, &c. &c.
- Sporting Gunpowder,
- Patent Shot, Hardware,
- Lucifer Matches, Cutlery,
- Davies' London Percussion Caps,
- Bronzed, Lacked and Gilt, Religious Ornaments,
- Table Bells of various sizes,
- Hand Safety Lamps, Pocket Pistols, Fowling Pieces, &c. &c.
- Spike and Drawn Nails, Shovels,
- Solder, and Soldering Irons,
- Gimblets, best Mexican Black Lead, &c.

60 barrels refined Pitch and Tar. Apply to,  
G. D. BALZARETTI,  
Palace Street, Upper-Town.  
or to THOS. SAUNDERS,  
Proprietor, McCallum's Wharf.

Quebec, 28th June, 1837.

APPRENTIS IMPRIMEURS.

ON a besoin à cette Imprimerie de DEUX APPRENTIS on préférerait des jeunes gens sachant l'Anglais et le Français et d'une certaine éducation.

AUCTION.

BY G. D. BALZARETTI.

ON THURSDAY next the 13th inst at ONE o'clock P. M. precisely at the Stores of J. C. Reiffenstein, without any reserve.

- 150 doz. of prayer books, bound and gilt,
- 50 doz school books,
- 500 doz. different works,
- The village school master,
- Les Œufs de Paque,
- Christmas Eve,
- Henri d'eichentels,
- The German Robinson Crusoe,
- Rose of Lonnenbourg,
- Louis or the young Emigrant,
- The basket of flowers,
- Engravings and wood cuts
- Ornaments for chandeliers and crosses for an oratory
- Censers, Navets, crosses,
- Holy-water Pots and Crosses,
- Silver crosses,
- Gold and silver fringe, and other articles,
- 500 lbs. of wax and sperm. candles,
- 10 basket of fresh olive oil,
- 20 doz. of slates and pencils and a variety of Church Ornaments and other articles.

Quebec, 10 July, 1837.

TO LET.

A Seat in Pew No. 1 Ste. Famille Chapel.—Apply at this Office.

BOARD AND LODGING.

THE Undersigned can accommodate Five or Six Gentlemen with Board & Lodging, on moderate terms—Opposite the Custom-House.

ROBERT BLAKISTON.

July 8th 1837.

CITY HOTEL.

NOTICE.—The undersigned begs to inform his friends and the public that he has taken possession of his former establishment, the CITY HOTEL, St. Ann street, Upper-Town, Quebec, where he intends keeping a Boarding House. The undersigned having kept a Hotel for a long period of time, hopes, from the encouragement he has before received to merit by his punctuality and politeness to travellers, a portion of public favour; at least he flatters himself that nothing shall be wanting on his part to deserve it.

A Public Table or Ordinary kept here, (private if required.) Also—Large Rooms for Balls and Concerts

The prices charged in this establishment will be more moderate than in any other Boarding House in Town. The House belonging to

ROBERT LAFONTAINE.

Quebec, 5th July, 1837.

The editors of the Mercury of Quebec, of the Minerve and Vindicator of Montreal are requested to give insertion to the above notice, in their respective papers, and to transmit the amount of their accounts to the undersigned for payment.

R. L.

LORETTE HOUSE.

THE Undersigned has the honor to announce to the Public that he has taken the above establishment heretofore occupied by Mr. RICHARD DEVERY. The agreeable situation of the house near the picturesque falls of the village of LORETTE, the number of travellers who are in the daily habit of visiting the habitations of the Huron Indians and the beautiful surrounding views made this place one of the most frequented places of resort in the environs of Quebec. The undersigned hopes that the care & attention which he will bestow upon the visitors will induce the public to favor his establishment with their patronage. Liquors and refreshments of the best quality may be had at all times. Also Stabling for Horses and Carriages.

PROSPER DUBUC.

Lorette 21 June, 1837.

Persons desirous of giving parties they are requested to leave their orders with Mr. Devery confectioner, Couillard Street Quebec, and they will find every thing prepared for their reception.

EARTHENWARE.

THE Subscriber in returning thank to his friends, for the liberal support he has received, during the last year in his line of business, begs to inform them, that he has just received per the MARGARET of Liverpool, a large assortment of fancy Earthenware, consisting of Tea & Breakfast sets, Dishes, &c. &c.

D. GILLORAN.

Champlain Street, 21st. June, 1837.

TWO APPRENTICES WANTED

WANTED At this office, as apprentices to the printing business, TWO LADS knowing the English and French language, and well recommended.

TO LET.

PART of a Wharf between the Properties of Messrs. Buteau & Tremain, on the river St. Charles.—Apply to L. T. McPherson, N. P., or at the office of this paper.

Situation Wanted

BY a young Man, who is well versed in the French & English languages, would prefer a Merchants office or Auctioneer's. Salary no object.—Apply to A. B. at this office.

TELESCOPES BAROMETERS, FOR SALE.

TWO 30 inch Telescopes best make, with brass stands in mahogany case  
FOUR elegant Barometers with Thermometers, Hygrometers and Levels in french polished mahogany frames and made portable.

24 June. G. D. BALZARETTI.

CIRCULARS, VISITING CARDS, BILLS, PAMPHLETS &c. done with dispatch and in the neatest manner at low prices at this office.

A Farm for Sale



IN FRAMPTON.—This Farm is one of the most desirable in the whole Township. Upon it are built a good STONE HOUSE, 40 feet by 30; a Barn of 90 feet, and out-houses built as recently as 1833. The whole is well worthy the attention of any person intending to reside in Lower-Canada. Reference may be had to Messrs. Nicholson & co. St. Peter Street, Lower-Town, or to the undersigned. R. BLAKISTON. St. Peter Street.

Quebec, 8th June, 1837.

PIANO FORTE FOR SALE.

A Superior Patent square Piano-Forte of d'Amaine & Co. best make, french polished, warranted by professor Henry Hertz.

G. D. BALZARETTI.

24 June.

TO LET OR FOR SALE,

A NEW DWELLING HOUSE, St. Francis street Cape, containing TEN Apartments besides Kitchen & Cells, and a well of excellent water.—Apply to the Proprietor SHARP & QUIGLY, in the adjoining house. 10th June, 1837.

ELIXIR VEGETAL BALSAMIQUE.

N. H. DOWNS'

Vegetable Balsamic Elixir,

FOR Coughs, Colds, Consumptions, Catarrh, Croup, Asthma, Whooping-cough, and all other diseases of the head, chest and lungs.

Pamphlets containing a history of the Medicine, a sketch of the diseases for which it is recommended—certificates from unquestionable sources—ample directions, and much other important information accompany each bottle, may be had of any of the Agents gratis.

Price of two ounce phials, 3s. 9d.

Price of four ounce ditto, 6s. 3d.

Sold wholesale by the proprietor at Troy, Vt. (late of Georgia) and by CURTIS & RUSSELL, Druggists, St. Albans Vt. wholesale Agents and joint Proprietors.—Also, by special appointment, by Wm. LYMAN, & Co. } Montreal

JOHN NEWBOLD, } R. TRUDEAU. } MUSSON & SAVAGE, Quebec.

ROBERT BLAKISTON,

Sail-Maker,

MOST respectfully returns thanks to Merchants and Captains for the handsome share of patronage they have favoured him with, in the SAIL-MAKING, Business, for the last fifteen years. His establishment is now carried on at No. 34 St. Peter Street, and he pledges himself that any orders in the above line will be executed with dispatch and on a reasonable credit.

Quebec June, 17 1837.

BREWRY TO LET,

FOR ONE OR MORE YEARS.

A BREWRY and MALT HOUSE complete, with dependencies, the whole ready to go into operation.

And For Sale,

A LARGE STONE HOUSE, beautifully situated on the hill or coteau Ste. Geneviève, being a most eligible seat for a genteel family. The Garden is extensive and contains upwards of 400 Fruit Trees, Gardiner's House, Cistern and other dependencies. Also, TWO SMALL HOUSES adjoining the above. Apply to R. QUIROUET.

Quebec, 17th June, 1837.

JOHN TEEB,

Merchant Tailor,

No. 11, CHAMPLAIN STREET, QUEBEC,

IN returning his sincere thanks to his friends and the public, for the very liberal encouragement he has received since his commencement in business, takes the liberty of informing them that he has received his SUMMER SUPPLY, consisting of a CHOICE ASSORTMENT OF GOODS, of every description in his line, and offers them to the public on the most reasonable terms, for cash or approved credit. All orders attended to with neatness and dispatch. 17th June, 1837.

QUEBEC HAT WAREHOUSE



AT No. 16, Fabrique Street, Upper-Town, next door to Messrs. Massue & Boisseau, and in the house on the steps near Prescott Gate, next to Messrs. Thos. Cary & Co's Printing Office.

The subscriber has constantly on hand an assortment of hats imported per late arrivals and of his own manufacture, at the above places.

J. B. CORRIVEAU.

Quebec, 17 June, 1837.

CONDITIONS OF THIS PAPER.

The LIBERAL is published in English and French, twice a week—Wednesday and Saturday in the forenoon. The subscription for both papers is 17s. 6d. per annum, or 10s. for each, separately, exclusive of postage; payable half yearly in advance. All communications to be addressed to the office of the LIBERAL. No. 32 St. Paul Street, where the paper is published for the proprietors.

PRICE OF ADVERTISING.

Six lines and under, first insertion, 2s. 6d. and 7d. for each subsequent insertion. Ten lines and under, first insertion 3s 4d and 10d each subsequent insertion. Above ten lines, first insertion 4d per line, and 1d per line for each subsequent insertion. Advertisements unaccompanied by directions will be inserted twice a week, in English and French, and charged accordingly.

QUEBEC:—Printed for the PROPRIETORS, by FRs. LEMAITRE, St. Paul Street, No. 32.